Allocution d'ouverture du président du conseil d'administration, Assemblée générale annuelle du CUSM, le 2 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

Au nom du conseil d'administration du Centre universitaire de santé McGill (le CUSM), du directeur général et chef de la direction, et de son comité de cogestion, c'est un honneur pour moi de vous accueillir à la salle Glen.

Ce soir, nous allons vous présenter un sommaire de nos résultats pour l'exercice financier 2013-2014, y compris les rapports de la commissaire aux plaintes et à la qualité, des Finances, des Opérations cliniques, de l'Institut de recherche du CUSM ainsi que du directeur général et chef de la direction. Vous aurez aussi le plaisir d'entendre notre conférencière invitée, M^{me} Cathy-Ann Barr, qui va nous parler du nouveau Centre du cancer des Cèdres, avant le début de la période de questions.

Avant que nous passions aux comptes rendus officiels, j'aimerais commenter certaines des priorités que nous nous étions fixées pour l'exercice qui vient de se terminer. Je vous inviterai ensuite à vous projeter dans l'avenir avec moi, lorsque je partagerai avec vous quelques réflexions sur les raisons pour lesquelles le CUSM doit faire partie d'un réseau de la santé solide.

Je vais d'abord vous parler de gouvernance. Lorsque le conseil d'administration est entré en fonction, en février 2012, il s'est fermement engagé à renforcer les structures, les politiques, les processus et les pratiques du CUSM. L'objectif n'était pas de faire table rase. Il s'agissait plutôt de consolider les assises sur lesquelles s'est bâtie la réputation d'excellence du CUSM, de manière à ce que cette institution demeure un chef de file à part entière au sein du Réseau universitaire

intégré de santé McGill (le RUIS McGill). Cet objectif comprenait le retour à l'équilibre budgétaire. Nous allons bientôt entendre des commentaires plus détaillés sur nos résultats financiers, mais j'aimerais vous dire que le conseil d'administration est extrêmement satisfait de constater que le CUSM est en voie d'éliminer de son déficit.

Vous dire que l'exercice s'est avéré difficile serait une lapalissade. Toutefois, il vaut la peine de mentionner qu'il aurait été impossible d'y arriver sans la collaboration de l'ensemble des intervenants du CUSM. Les missions cliniques et les départements ont dirigé des projets visant la réduction des coûts, ce qui a nécessité d'agir à vitesse grand V et de faire tout un acte de foi. Notre directeur général et chef de la direction, M. Normand Rinfret, ainsi que les membres de son comité de cogestion, ont fait preuve de vigilance quant à la tâche à accomplir; pour leur part, les membres du conseil d'administration, grâce à l'engagement qu'ils ont démontré en assistant à des réunions mensuelles et en participant régulièrement aux travaux des divers comités, ont aussi supervisé le processus.

En tant que président du conseil d'administration, je me sens privilégié de collaborer avec des personnes de cette valeur, particulièrement pendant une année marquée par les déménagements à venir sur le site Glen et par la modernisation continue des activités de l'Hôpital général de Montréal et de l'Hôpital de Lachine. À la fin de la semaine, nous allons ouvrir les portes du site Glen à notre communauté. Les visiteurs pourront avoir un aperçu de nos nouvelles installations, réservées au personnel et aux patients. Ce sera une occasion fantastique de découvrir les retombées positives des investissements dans l'amélioration des soins de santé ainsi que leur immense potentiel en termes de bénéfices sur la santé des populations.

Évidemment, avec les déménagements sur le site Glen prévus pour 2015, nous allons aussi dire au revoir à certains de nos hôpitaux qui font partie de notre héritage. Nous avons déjà tenu des

activités publiques, comme la Journée de l'héritage, le 11 novembre dernier; notre Comité de l'héritage entend organiser d'autres activités au cours de la prochaine année. J'aimerais ici souligner les efforts déployés par ce comité et par les quelque 300 bénévoles qui ont participé à l'organisation de nombreuses activités destinées à commémorer notre passé et à célébrer notre avenir. Après tout, avec l'inauguration prochaine du site Glen, il s'agit d'un moment propice pour célébrer, pour mettre en valeur les soins de santé que nous offrons et la population que nous continuons de servir avec beaucoup de fierté.

Je désire aussi souligner l'engagement de notre communauté à l'égard de notre succès. Grâce à ses bénévoles, à ses fondations et à leurs donateurs, ainsi qu'à d'autres membres actifs de son réseau de santé universitaire, le CUSM est en mesure d'encourager des améliorations continues en matière de qualité et de sécurité des soins offerts aux patients. Je tiens ici à exprimer ma plus profonde appréciation à tous les membres de notre communauté qui n'hésitent pas à partager leurs idées et/ou leurs préoccupations.

Le conseil d'administration du CUSM est votre porte-parole au sein du CUSM et au sein du réseau de la santé du Québec. Je vous prie de croire que nous travaillons très fort pour soutenir l'équipe de direction, de même que la vision, la mission et les valeurs de l'organisation.

Permettez-moi de vous rappeler que notre vision est d'assurer des soins de santé et des activités de recherche, d'enseignement et d'évaluation des technologies à la fois centrés sur le patient, intégrés et d'une qualité exceptionnelle. La transformation de notre institution qui est bien engagée contribue à donner vie à cette vision.

Notre mission consiste à offrir des soins d'une qualité exceptionnelle et empreints de compassion à notre clientèle adulte et pédiatrique ainsi qu'à leur famille, tout en étant particulièrement dédiés

au traitement des cas complexes. Nous aspirons aussi à repousser les limites de la connaissance médicale par le biais de la recherche et à intégrer ces nouvelles connaissances à nos pratiques cliniques et académiques. Nous nous efforçons de dispenser un enseignement de qualité en sciences de la santé aux professionnels de la santé, aux administrateurs ainsi qu'à l'ensemble de la communauté, et nous évaluons l'introduction, l'acquisition et l'utilisation de nouvelles technologies en santé, de même que les méthodes d'organisation et de prestation des services.

Notre plan clinique, qui a reçu l'aval du gouvernement en 2007, a été conçu pour soutenir notre mission. Toutefois, nous avons exprimé des inquiétudes quant à divers éléments, y compris le nombre total de lits et de structures pour assurer la continuité des soins. Nous avons également déposé le mois dernier un mémoire à la Commission de la santé et des services sociaux, pendant les audiences consacrées au projet de loi n° 10; vous pouvez trouver ce document sur notre site Web.

En résumé, nous avons salué le désir du gouvernement de recentrer le système des soins de santé sur les besoins du patient et d'alléger le fardeau que représentent les structures bureaucratiques. Toutefois, nous avons expliqué que certains des changements proposés en matière de gouvernance nous inquiétaient profondément, parce qu'ils risquaient de ne pas rendre justice aux contributions inestimables et à la loyauté de notre communauté. Par exemple, nous avons recommandé au gouvernement que le conseil d'administration puisse nommer, à titre de personne ayant plein droit de vote, une personne choisie à partir d'une liste de noms fournis par la fondation ou par les fondations de l'institution, sous réserve du droit de veto du ministre –quelque chose que le projet de loi proposé omettait.

Étant donné que le projet de loi proposé manquait de clarté quant aux rôles et aux responsabilités des institutions, nous avons aussi profité de l'occasion pour définir ce que pourrait accomplir un

centre de santé suprarégional à l'avenir. Nous avons par conséquent suggéré divers moyens qui nous permettraient de contribuer au succès du réseau.

Cela m'amène à nos valeurs et au leadership que le CUSM exerce ici et à l'échelle internationale, auquel j'ai fait référence tout à l'heure. Le CUSM reconnaît comme siennes les valeurs de service, d'innovation, de leadership et de partenariat. Maintenant, plus que jamais, les institutions du domaine de la santé doivent prendre une orientation claire, avec des objectifs communs qui cadrent avec leur propre vision, mais aussi avec les orientations stratégiques du gouvernement. Nous savons que c'est ce qu'il faut faire, car c'est le seul moyen d'être responsables du point de vue financier et d'offrir des services de qualité.

Il y a diverses façons d'apprendre, notamment en étant à l'écoute de nos patients et de leur famille. Dans le même ordre d'idées, j'aimerais maintenant inviter M^{me} Lynne Casgrain à présenter le rapport de la commissaire aux plaintes et à la qualité, que l'on appelle aussi ombudsman.